



INSTITUT
NATIONAL
DE GEMMOLOGIE

PARIS
LYON

EXPERTISE & RÉGLEMENTATION DE GEMMES (EGT)

Parcours de formation certifiant

RNCP35855BC01

Expertiser des pierres gemmes, matières organiques et pierres massives en vue d'établir le rapport d'analyse gemmologique

RNCP35855BC04

Evaluer les risques afin de sécuriser les transactions et respecter les contraintes internationales

constituant les Blocs 01 et 04 du titre à finalité professionnelle "Gemmologue Expert" de niveau 6, inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles sous le numéro 35855 par décision du directeur général de France compétences en date du 15 septembre 2021, et délivré sous l'autorité du Groupe EAC-ING

L'Institut National de Gemmologie

L'Institut National de Gemmologie est l'école de référence pour les métiers de la gemmologie. Il propose une formation initiale de Bachelor Gemmologue Expert préparant à un titre RNCP, ainsi que de nombreuses formations continues à destination des professionnels de la gemmologie mais aussi aux étudiants et néophytes (amateurs, demandeurs d'emplois, jeunes diplômés...) désireux de se plonger dans l'univers passionnant des gemmes, ou d'acquérir des compétences professionnalisantes.

EXPERTISE & RÉGLEMENTATION DE GEMMES (EGT)

Programme intensif de 4,5 mois

Le programme Expertise & législation de gemmes est une formation professionnelle accélérée qui inclut les compétences du bloc 1 et bloc 4 du titre de niveau 6, inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles sous le numéro 35855 de Gemmologue expert.

Ce programme offre aussi la possibilité (facultatif), à ceux ayant validé le bloc 1, de se préparer au concours européen de la Federation for European Education in Gemmology (FEEG)

OBJECTIFS

L'objectif est de former les 'apprenants pour qu'ils puissent mener les activités suivantes :

- Identification de la nature des pierres
- Réalisation d'une expertise technique et scientifique de la gemme
- Estimation des critères 4C des diamants blancs
- Gradation des perles de Tahiti
- Soumission des gemmes à des analyses plus approfondies à réaliser en laboratoire
- Rédaction d'un rapport d'analyse gemmologique en anglais et en français
- Consultation et sélection des législations relatives à l'exercice de son activité professionnelle en vigueur dans différents pays
- Sélectionner l'assurance nécessaire au transit des gemmes

DURÉE

La formation est d'une durée de **485 heures (Cours théoriques et pratiques et examens pour chacun des niveaux)** pour la la partie certifiante : **Bloc 1 et Bloc 4** du titre de "Gemmologue expert" :

Des heures de rattrapage (gratuites) aux examens théoriques et pratiques pourront s'ajouter au programme de formation si nécessaire :

- Niveau 1 : 2h30
- Niveau 2 : 2h30
- Niveau 3 : 5h15
- Niveau 4 : 5h15

En complément les apprenants qui auront validé le bloc 1 seront éligibles à intégrer la préparation au concours international de la Federation for European Education in Gemology (FEEG) à titre gracieux et optionnel soit : 35H de cours préparatoires et 7H pour l'examen européen

PRÉ-REQUIS

Être titulaire du Baccalauréat ou d'un titre RNCP équivalent. La formation est destinée à des adultes en reconversion ou dans le cadre d'une montée en compétence.

MODALITÉ DE SUIVI

Paris | Trois sessions de formation sont proposées par an en laboratoire à un rythme accéléré :

Sessions 2023-24	Parcours de formation certifiant Bloc 1 et 4 : les 4 niveaux de gemmologie + diamants + droit + Perles (485H)	Préparation FEEG (35H) Optionnel	Examen FEEG (7H) Optionnel
EGT 1 Septembre	du 04/09/2023 au 22/12/2023	du 17 au 21 juin 2024	2 juillet 2024
EGT 2 Janvier	du 02/01/2024 au 19/04/2024		
EGT 3 Avril	du 4/03/2024 au 21/06/2024	du 24 au 28 juin 2024	

Lyon | Deux sessions par an en laboratoire en rythme intensif :



Sessions 2023-24	Parcours de formation certifiant Bloc 1 et 4 : les 4 niveaux de gemmologie + diamants + droit +perles (485H)	Préparation FEEG (35H)	Examen FEEG (7H)
EGT 1 Novembre	du 6/11/23 au 8/03/24	du 17 au 21 juin 2024	2 juillet 2024
EGT 1 Mars	du 4/03/2024 au 21/06/2024		

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Théorie

- Livrets pédagogiques
- Projection de diapositives
- QCM d'autoévaluation

Pratique

- Fiches descriptives accompagnées de pierres
- Loupe
- Polariscopes
- Réfractomètre
- Dichroscope
- Liquide de densité 3,32
- UV
- Balance hydrostatique
- Spectroscope
- Thermoconductimètre
- Leveridge

CONTENU DU PROGRAMME CERTIFIANT

L'apprenant alterne théorie et pratique en laboratoire et aborde **les deux cycles de gemmologie, de diamant et de droit ainsi que les perles et nacrés.**

- **Bloc1: Expertiser des pierres gemmes, matières organiques et pierres massives en vue d'établir le rapport d'analyse gemmologique (pour le programme détaillé se reporter aux fiches de chaque niveau de gemmologie)**
 - **Cycle 1 Niveau 1 : CLASSIFICATION DES GEMMES (70H)**
La formation consiste à observer, analyser et identifier les principales pierres gemmes utilisées en joaillerie.
 - **Cycle 1 Niveau 2: GEMMES & GEMMOLOGIE (70H)**
La formation consiste à approfondir les connaissances et techniques de la gemmologie initialement abordées lors du niveau 1. De nouvelles notions et compétences gemmologiques sur les gisements synthèses et traitements seront abordés lors du niveau 2.



- **Cycle 2 Niveau 3 : GEMMES ET EXPERTISE (122H)**
Approfondissement des connaissances et techniques de la gemmologie du Cycle 1 avec de nouvelles notions scientifiques sur : la Lumière et l'optique, les phénomènes lumineux, lecture continue (indice moyen), spectroscopie et luminescence, couleur, synthèses, géologie et la cristallographie.
- **Cycle 2 Niveau 4 : GEMMES ET EXPERTISE (122H)**
Approfondissement des connaissances et techniques de la gemmologie initialement abordées lors du Cycle 1 de gemmologie et au niveau 3. De nouvelles notions sur les matières ornementales, organiques, diamants de couleurs et synthèses seront évoquées.
Cycle 2 Niveau : Perles pratique : 6H
Observer, peser et calibrer les perles de Tahiti et grader leurs couleurs et leur lustre.
- **Diamant Blanc (60H)**
La formation diamant consiste à observer, analyser et grader les diamants blancs taillés. L'apprenant doit grader les diamants grâce à l'étude des inclusions, la perfection de la symétrie de la taille, la couleur et le poids. L'apprentissage consiste à utiliser plusieurs outils professionnels permettant la réalisation de ces observations : la loupe, mais aussi les pierres étalons et la balance. L'apprenant analyse les rapports des grands laboratoires et comprend la classification des diamants.
- **Bloc 4 : Evaluer les risques afin de sécuriser les transactions et respecter les contraintes internationales**
 - **Cycle Droit (35H)**
La connaissance des réglementations internationales portant sur les gemmes et leur transit est incontournable afin d'identifier les démarches douanières à effectuer et les personnes ressources à consulter.
 - Législation du métier de gemmologue (droit général appliqué à la création d'entreprise, Droit civil, Droit pénal, Droit des enchères)
 - Réglementation internationale portant sur les gemmes et leur transit
 - Démarches douanières (droit des douanes)
 - Sécurisation du transit (sélectionner et souscrire aux assurances en fonction de la valeur des gemmes)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- L'obtention **du Bloc 1** est soumise à la validation du niveau 4 de gemmologie et du cycle diamant.
 - Les 2 cycles de gemmologie se décomposent en 4 niveaux qui doivent être, chacun leur tour validé, pour obtenir l'accès au niveau suivant. En cas d'invalidation d'un niveau, un rattrapage (gratuit) est proposé puis un redoublement (payant). Un autre parcours sera proposé si le redoublement ne permet pas la validation du niveau.
 - Chaque niveau de gemmologie et le cycle diamant sont évalués par un examen théorique (QCM et question de raisonnement gemmologique) et un examen pratique (une série de pierres gemmes à expertiser ou à grader).
- L'obtention **du Bloc 4** est soumise à la validation cycle « droit ».
 - Le cycle de Droit est évalué par une étude de cas.
- **L'accès au concours de la FEEG** est subordonné par la validation du bloc 1



FORMATEURS :

Intervenants professionnels - gemmologues-experts - disposant d'une expérience dans la formation et l'enseignement.

MODALITÉS DE VALIDATION

- Remise de l'attestation de fin de formation
- Fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud)

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

BLOC 1

Expertiser des pierres gemmes, matières organiques et pierres massives en vue d'établir le rapport d'analyse gemmologique

- Identifier des pierres gemmes en mettant en place un cadre facilitant l'analyse, en effectuant un premier examen visuel en utilisant des outils de laboratoire adaptés, et en se référant à une collection d'échantillons pour déterminer les caractéristiques, la nature et l'authenticité des gemmes.
- Expertiser une gemme en mettant en rapport un faisceau d'indices recueillis au cours d'un examen gemmologique de laboratoire, réalisé à l'aide d'appareils de gemmologie étalonnés pour définir les éléments chromogènes à l'origine de la couleur des pierres, la famille chimique la provenance géologique ainsi que les synthèses, traitements et imitations des gemmes, matières organiques et ornementales.
- Grader les diamants blancs et déterminer les critères 4C afin d'avoir une expertise approfondie et détaillée de la gemme en vue de sa vente.
- Grader les perles de Tahiti afin d'avoir une expertise approfondie et détaillée de la qualité du lustre de de la perle en vue de sa vente.
- Soumettre les gemmes à des analyses plus approfondies de laboratoire de gemmologie en précisant le type d'analyse souhaité pour compléter l'identification des éventuels traitements synthèses et imitations des gemmes et reconnaître les gemmes aux caractéristiques inhabituelles.
- Rédiger un rapport d'analyse gemmologique en anglais et en français et en s'appuyant sur les analyses réalisées afin d'avoir une expertise approfondie et détaillée de la gemme en vue de sa vente.

Bloc 4:

Evaluer les risques afin de sécuriser les transactions et respecter les contraintes internationales

- Consulter et sélectionner les législations en vigueur, relatives à l'exercice de son activité professionnelle, dans différents pays, en particulier les réglementations internationales portant sur les gemmes et leur transit afin d'identifier les démarches douanières à effectuer et les personnes ressources à consulter.
- Sélectionner et souscrire à l'assurance nécessaire au transit des gemmes, en déterminant la valeur des pierres en sa possession, afin de sécuriser le transit.



EFFECTIFS

- 6 à 14 personnes
- Conditions de réalisation de l'action : minimum 6. personnes

CONDITIONS D'ACCUEIL

- Détails sur la convocation adressée 7 jours avant la formation

INSCRIPTION & DÉLAI

- Test de positionnement en amont de la formation avec vérification des pré-requis
- Entretien de motivation de 30 min centré sur le pro
- Inscription à réaliser au plus tard 3 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles et la nature du financement.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Adaptation et mise en place de compensation en fonction du type de handicap
- Contact : Charlotte Carrard- Référent handicap

TARIFS ET CONDITIONS TARIFAIRES

9 900 € HT* et 300€ HT* de frais de dossier

* Montant non soumis à la TVA selon l'art. 261-4-4 du C.G.I. Hors frais de déplacement, hébergement et repas du stagiaire.

FINANCEMENT

Pour toutes demandes de prise en charge financière auprès d'un organismes (entreprises, OPCO, pôle emploi...), merci de bien vouloir nous contacter pour un devis personnalisé – contact.paris@ingemmologie.com – 01 47 70 23 83



